



Les bâtiments de demain

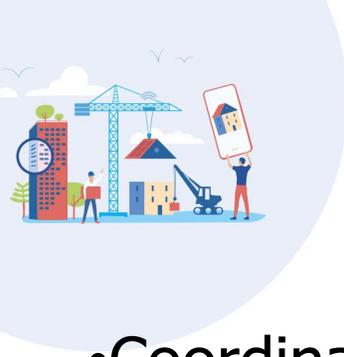
Quels enjeux de santé
et de sécurité au travail ?



Coordination des acteurs de la filière

Marc Bury

Coordination - de quoi parle-t-on ?



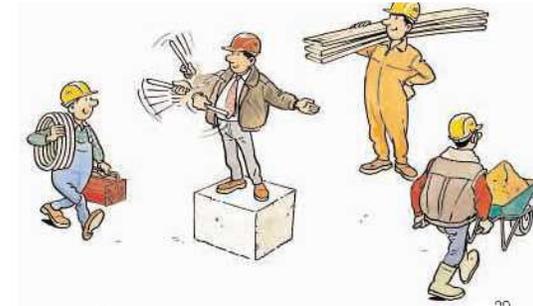
• Coordination organisationnelle / générale - OPC :

- Mission d'Ordonnancement, de Pilotage, de Coordination
- Traite de la planification et de la coordination des entreprises intervenantes
- confiée par le Maître d'ouvrage à un coordonnateur - OPC



• Coordination de sécurité – C.SPS :

- Mission spécifique de prévention
- Traite de la co-activité (risques) et de l'organisation de la mise en commun de moyens
- Confiée par le Maître d'ouvrage à un coordonnateur Sécurité et



Protection de la Santé (C-SPS)

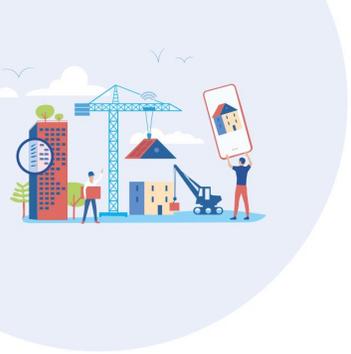


Coordination – dépendance du contexte économique et réglementaire

- Perçue comme couteuse et peu utile :
 - Lorsque persiste des enjeux contraints de coûts et de délais
- Garante de la qualité de l'ouvrage et du respect des enjeux environnementaux :
 - Avec une prise de conscience de la responsabilité sociétale de chaque acteur
- Génératrice d'écart entre « grands » et « petits » chantiers
 - Liés aux enjeux économiques, aux lois du marchés,

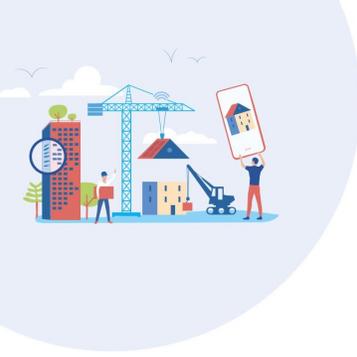


Evolution des métiers de la Coordination



- Le numérique et les recours aux nouvelles technologies transforment les métiers :
 - Le BIM intègre les questions santé et sécurité
 - L'activité du C-SPS s'intègre aux outils dès la phase de conception
- Les pratiques évoluent :
 - Les missions se dématérialisent
 - Les moyens de visio-visite se développent





Mutation des métiers, des compétences, des conditions d'exercice

- Report des travaux vers l'usine / hors site :
 - Missions OPC et SPS qui se transportent « hors-site »
- Evolution des matériaux, des mises en œuvre, des interventions :
 - Actualisation des compétences
 - Evolution des métiers

